



Ville de Carignan

OFFRES D'EMPLOI - ÉTUDIANTS

ANIMATEURS – PARCS ET CAMPS DE JOUR

RESPONSABILITÉS

- Animer et surveiller une clientèle de 5 à 12 ans, aux camps de jour ou dans les parcs.

EXIGENCES

- Bon esprit d'équipe et dynamique;
- Être aux études et y retourner à l'automne 2019;
- Être inscrit dans un programme relié à l'éducation est un atout;
- Posséder un véhicule automobile est un atout;
- Être disponible pour toute la période estivale de travail, soit du 14 juin au 16 août (possibilité de travailler du 19 au 23 août 2019);
- La semaine de travail varie entre 30 et 40 heures, selon les besoins;
- La formation DAFA est obligatoire. Le candidat doit avoir complété la formation avant le 14 juin 2019 (copie de la certification DAFA ou preuve d'inscription à l'appui). Une équivalence du DAFA peut être proposée suite à l'analyse du dossier par la direction.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le salaire est établi à 15.96 \$ / heure.

ACCOMPAGNATEURS – CAMPS DE JOUR

RESPONSABILITÉS

- Prendre en charge un ou des enfant(s) présentant soit une déficience intellectuelle et/ou physique, soit un trouble du spectre de l'autisme et l'intégrer dans les différentes activités du camp de jour.

EXIGENCES

- Excellente capacité d'adaptation face aux situations nouvelles;
- Bon esprit d'équipe et dynamique;
- Faire preuve de patience et de compréhension;
- Être aux études et y retourner à l'automne 2019;
- Être inscrit dans un programme relié à l'éducation spécialisée ou au travail social est un atout;
- Posséder une expérience avec les enfants présentant des difficultés d'adaptation est un atout;
- Être disponible pour toute la période estivale de travail, soit du 14 juin au 16 août (possibilité de travailler du 19 au 23 août 2019);
- La semaine de travail varie entre 30 et 40 heures, selon les besoins;
- La formation DAFA est obligatoire. Le candidat doit avoir complété la formation avant le 14 juin 2019 (copie de la certification DAFA ou preuve d'inscription à l'appui). Une équivalence du DAFA peut être proposée suite à l'analyse du dossier par la direction.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le salaire est établi à 15.96 \$ / heure.

Toute personne intéressée par l'un de ces postes, est priée de faire parvenir son curriculum vitae, en indiquant bien le poste convoité, avant le **8 mars 2019 à 12 h**, à l'adresse suivante:

Ville de Carignan
2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
loisirs@villedecarignan.org

Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture. Seules les personnes retenues recevront une communication.

DONNÉ À CARIGNAN, ce 8 février 2019